

entièrement en ligne. En se basant sur cette expérience, le Ministère est en train d'élargir sa capacité de traiter les demandes de cette façon.

Comparé à l'année dernière, le nombre de demandes dont MAECI a terminé le traitement a augmenté de 83,6%. En ce qui concerne des demandes d'accès aux renseignements personnels, l'augmentation a été de 90,3%. Les obligations du Ministère en ce qui concerne la Loi sur l'accès à l'information ont été l'objet d'un examen minutieux de la part des médias au cours de l'année. Cependant, il faut également tenir compte des obligations importantes du Ministère en ce qui concerne la Loi sur la protection des renseignements personnels.